

---

## MUNICIPALITE

### REPONSE

A l'interpellation de Mme la Conseillère communale Patricia Zurcher Maquignaz intitulée :  
"Un terrain de jeu et de sport provisoire à la Savonnerie"

---

Renens, le 22 août 2014

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

En date du 10 avril 2014, Mme la Conseillère communale Patricia Zurcher Maquignaz a déposé au Conseil communal une interpellation intitulée "Un terrain de jeu et de sport provisoire à la Savonnerie". Dans le but d'occuper intelligemment ce terrain en attendant sa future affectation, Mme Patricia Zurcher Maquignaz proposait à la Municipalité d'y installer un terrain de jeu et de sport provisoire pour les jeunes, leur fournissant ainsi un lieu d'occupation de proximité au centre-ville.

Comme annoncé dans la communication orale de la Municipalité au Conseil communal du 19 juin, un dispositif a pu être mis en place durant l'été. Auparavant, le Service Culture-Jeunesse-Sport a effectué un rapide sondage auprès de 44 jeunes afin de connaître leurs desideratas. Les trois installations les plus fréquemment mentionnées sont un terrain de football, un terrain de beach-volley et un skate parc.

Concernant la possibilité d'un skate parc, une démarche avait déjà été faite en 2011 pour une telle installation au nord de la ville. Il avait été relevé qu'elle était pertinente uniquement avec plusieurs modules de rampe, impliquant un investissement conséquent. De plus, après une récente analyse, le Service Environnement-Maintenance a souligné que la mise en place de rampes nécessite un terrain bétonné pour l'ancrage au sol : le terrain vague de la Savonnerie ne permet donc pas leur installation et de pareils travaux ne correspondraient guère au concept d'occupation provisoire. Finalement, la problématique du bruit n'est pas négligeable dans ce genre d'activité.

Sur la base de cette réflexion, la Municipalité a décidé d'installer :

- deux buts de football et des pare-ballons;
- une table de tennis de table;
- un terrain de beach-volley (à noter que ce dernier se fait à l'essai durant l'été, afin de voir si l'installation est respectée au niveau de la propreté).

Ces infrastructures ont été installées par les collaborateurs du Service Environnement-Maintenance. La table de ping-pong et le terrain de beach-volley sont à disposition de la population depuis le début de l'été, répondant ainsi à la demande de mise à disponibilité

rapide évoquée par Mme Zurcher Maquignaz. Les buts de football et les pare-ballons sont eux disponibles depuis le 22 août.

Afin de garantir des conditions d'utilisation acceptables pour le voisinage, une charte d'utilisation est en cours d'élaboration et un panneau indicateur spécifiant qu'il est interdit de jouer au ballon entre 22h00 et 08h00 a été posé. Ces nouveaux équipements sportifs et de loisir seront à disposition en principe jusqu'au printemps 2015, date à laquelle le chantier du 14-Avril - qui englobe le présent terrain - devrait commencer.

---

La Municipalité considère par la présente avoir répondu à l'interpellation de Mme la Conseillère communale Patricia Zurcher Maquignaz relative à l'aménagement d'un terrain de jeu et de sport provisoire à la Savonnerie.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

Le Secrétaire :

Marianne HUGUENIN (L.S.) Nicolas SERVAGEON